

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18469 - 72ÈME ANNÉE

Nouveau recul des libertés annoncé aujourd'hui en Conseil des ministres

Etat d'urgence renforcé



Depuis 8 mois, les policiers doivent assurer des missions supplémentaires. Cette situation va durer trois mois de plus.

La tragédie de Nice a été le fait d'une personne isolée qui était passée entre les mailles du dispositif policier exceptionnel qui n'a cessé de se renforcer depuis l'attentat de Charlie Hebdo en passant par les attaques de Paris. Le Premier ministre annonce comme réponse de nouvelles restrictions des libertés avec la présentation aujourd'hui d'un projet de loi prolongeant l'état d'urgence et augmentant encore le pouvoir de l'administration. Mais aucune mesure n'est prévue pour s'attaquer aux causes de la crise.

Aujourd'hui en Conseil des ministres, le Premier ministre doit présenter un projet de loi prolongeant de trois mois l'état d'urgence. Ces grandes lignes ont été déclinées hier lors d'une rencontre entre Manuel Valls, les présidents du Sénat, de l'Assemblée nationale, des groupes et commissions parlementaires, et les membres du gouvernement. Le texte donne de nouvelles prérogatives à l'administration. Outre les perquisitions sans autorisation d'un juge à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, le Premier ministre a annoncé hier qu'il sera possible de saisir et d'accéder aux informations stockées sur un ordinateur ou un téléphone. Cette disposition avait jusqu'alors été censurée par le Conseil constitutionnel. Manuel Valls a indiqué que le nouveau projet a été rédigé de façon à ce que cette institution ne trouve rien à redire en matière de respect de la vie privée.

Appel de 12.000 réservistes

Le gouvernement suit la même stratégie annoncée le 16 novembre dernier par François Hollande. Devant le Congrès des députés et des sénateurs, le président de la République avait lancé le Pacte de sécurité, c'est-à-dire de nouveaux moyens pour la police, la justice et l'armée. En effet, outre la prolongation de l'état d'urgence, le Premier ministre a indiqué hier que les 10.000 militaires supplémentaires déployés dans les villes françaises à l'occasion de l'Euro 2016 de football resteront mobilisés. À cela s'ajoutera la recours à 12.000 réservistes supplémentaires dans la gendarmerie et la police. Ce choix va donc entraîner des dépenses nouvelles dans le budget de l'État. Il reste à savoir comment les conséquences de cet effort supplémentaire sera réparti. Autrement dit, d'autres actions de l'État verront-elles leurs moyens diminuer ?

Les guerres continuent

Parallèlement, l'implication de la France dans les guerres au Moyen-Orient, en Libye et dans le Sahel ne faiblira pas. Aucune inflexion n'est donc à relever dans la politique du



Manuel Valls a rappelé que «le risque zéro n'existe pas» malgré toutes les mesures prises.

gouvernement. Cela signifie que l'examen de la loi Travail va se poursuivre dans un contexte de renforcement des pouvoirs de répression.

Le terrorisme est un phénomène global qui ne touche pas seulement la France. D'autres pays paient en effet un prix beaucoup plus lourd. L'attentat de Bagdad qui a fait plus de 200 morts au début du mois est là pour le rappeler, ainsi que les souffrances subies par notamment les peuples d'Irak, de Syrie et de Libye qui vivent dans l'insécurité permanente depuis des années. Elles sont à l'origine de l'exode de millions de personnes qui cherchent ensuite à se rendre en Europe. Il est clair que les gouvernements occidentaux portent une lourde responsabilité dans les drames qui se déroulent autour et sur la Méditerranée. Sans les guerres lancées par George Bush et Tony Blair en 2003 en Irak, ainsi que par Nicolas Sarkozy en 2011 en Libye, la situation ne serait pas celle qui prévaut actuellement. Mais dans sa communication d'hier, le Premier ministre n'annonce pas l'implication de la France dans une initiative visant à rechercher la paix dans ces régions du monde. Par ailleurs, il ne montre pas non plus une volonté de s'attaquer à la pauvreté et aux inégalités, deux phénomènes d'une

rare violence qui sont le terreau du désespoir.

« Le risque zéro n'existe pas »

Face à l'émotion légitime suscitée par un acte ignoble que rien ne peut justifier, le gouvernement agit sur le levier de la sécurité pour répondre aux peurs. Pourtant, même le recul des libertés permit par l'état d'urgence n'a pas empêché que la France subisse un attentat meurtrier le 14 juillet à Nice. D'ailleurs, le Premier ministre l'a rappelé hier : « le risque zéro n'existe pas ». D'autres leviers existent pourtant pour réduire ce risque, ils se trouvent dans les politiques sociales et extérieures de la France. Mais les orientations annoncées hier par Manuel Valls montrent que l'état d'urgence sociale passe au second plan. Quelles seront les conséquences pour La Réunion ?

M.M.

Édito

La présidence française de la COI boycotte l'installation du nouveau secrétaire général

La cérémonie de passation de pouvoir au secrétariat général à la COI aurait dû être un moment sympathique pour de nouvelles ambitions communes. Cela a été le cas lors de la prise de responsabilité des représentants issus de La Réunion, des Seychelles, de Madagascar et de Maurice. Pourquoi certains ont trouvé à redire quand il s'agit du représentant de l'Union des Comores ? Tout simplement, parce qu'il faut justifier l'injustifiable.

Tout d'abord, il y a une coalition d'intérêts anti-comoriens au sein de cette instance régionale. Monsieur Hamada Madi Boléro n'aurait jamais été à ce poste si le principe du secrétariat tournant n'avait pas été instauré et respecté. La preuve par le Sport. L'Etat comorien est le seul pays qui n'a jamais été choisi pour accueillir des rencontres sportives ou autres activités d'importance alors que Maurice et La Réunion se taillent la part belle. Il eut été facile (et intelligent) de définir un calendrier équitable et faire jouer la solidarité, au lieu d'épiloyer sur les capacités d'accueil des Comores. Qui entrave la marche progressiste de cette institution ? Pourquoi la COI a été silencieuse durant les expulsions à Mayotte ? Pourtant, elle a montré son efficacité dans un passé récent lorsque les Comores et Madagascar étaient en crise.

Ensuite, la dérive politicienne a pris le pas sur l'esprit fondateur. L'objectif au départ était de créer une structure de concertation et de coordination entre les îles pour corriger les conséquences de la colonisation. Or, la France

n'est pas un pays colonisé. A Paris, des âmes mal intentionnées ont remplacé La Réunion par la France. C'est ainsi que lors du Sommet de la COI à Moroni, en août 2014, le nom de La Réunion ne figure plus dans une déclaration finale de 5 pages. Qui a décidé cette imposture ? Pourquoi l'avoir accepté ? Dans le passé, la solidarité anti-colonialiste n'était pas un vain mot.

Enfin, l'irrespect est à son comble quand la présidence française de la COI boycotte la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général. La France envoie son ambassadeur transversal alors que Madagascar, Maurice et Comores sont représentés par leur Président. La France instrumentalise la COI pour empêcher la représentation d'un élu réunionnais. Comment la Présidence va-t-elle travailler avec son Secrétaire général, maintenant ? M. Boléro sera-t-il obligé de demander à l'ambassadeur transversal des conseils sur la conduite à tenir ? Ou alors, M. Boléro devra-t-il se rendre à Paris pour se soumettre aux injonctions du président français en titre, François Hollande ?

Tout cela a un nom : cela s'appelle du néocolonialisme. Oui, le néocolonialisme s'est invité dans la COI et impose ses dérives politiciennes. C'est bien la France qui politise la COI et empêche les îles qui composent la zone géographique d'avancer ensemble.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Indice mensuel de l'INSEE

Hausse des prix au mois de juin

L'augmentation des tarifs des carburants et du gaz ont tiré les prix vers le haut à La Réunion. Sur les 12 derniers mois, l'alimentation hors produit frais et les loyers font partie des hausses les plus importantes, avec respectivement 0,5 et 1,1 %. Ce sont des postes de dépenses importants pour les familles les plus pauvres. Voici le communiqué de l'INSEE accompagnant la diffusion de ces dernières statistiques sur le coût de la vie.

Regroupements	Pondération	La Réunion					France		
		Indice pour le mois de :			Variation au cours :		Indice pour le mois de :		Variation au cours :
		Mai 2015	Avril 2016	Mai 2016	du dernier mois	des 12 derniers mois	Mai 2016	du dernier mois	des 12 derniers mois
		base 100 année 2015			en %		base 100 (2015)		en %
ENSEMBLE	10 000	100,4	100,0	100,3	0,4	-0,1	100,6	0,1	0,2
ALIMENTATION	1 644	99,9	100,0	100,2	0,2	0,3	100,8	-0,6	0,6
Produits frais	121	99,5	100,0	101,7	1,7	2,3	105,3	-4,0	3,5
Alimentation hors produits frais	1 523	100,0	100,4	100,5	0,0	0,5	100,1	-0,0	0,1
TABAC	168	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,1	0,0	0,0
PRODUITS MANUFACTURÉS	2 798	100,9	100,3	100,5	0,2	-0,5	100,2	-0,3	-0,5
Habillement et chaussures	507	103,7	102,9	102,6	-0,3	-1,1	103,5	-1,7	0,5
Produits de santé	360	99,9	98,5	98,5	0,0	-1,4	97,0	-0,1	-2,9
Autres produits manufacturés ¹	1 931	100,3	99,8	100,2	0,3	-0,2	100,2	-0,0	-0,2
ÉNERGIE	642	104,0	93,9	95,8	2,0	-7,9	99,4	2,2	-3,1
dont produits pétroliers	464	106,2	90,3	92,9	2,8	-12,6	99,2	4,0	-6,1
SERVICES	4 748	99,6	100,8	101,2	0,3	1,6	101,1	0,3	1,0
Loyers, eau et ordures ménagères	906	100,0	101,1	101,1	0,0	1,1	100,6	-0,0	1,0
Services de santé	968	100,3	100,0	100,1	0,0	-0,2	100,4	-0,0	0,2
Services de transports	256	99,8	92,1	100,2	8,8	0,4	97,8	1,5	-2,1
Services de communication	374	100,1	100,4	100,4	0,0	0,3	102,6	0,2	1,7
Autres services ²	2 244	99,2	101,8	101,5	-0,3	2,4	101,5	0,3	1,4
Ensemble hors Énergie	9 358	100,1	100,5	100,7	0,2	0,6	100,7	-0,0	0,5
Ensemble hors Tabac	9 832	100,4	100,0	100,4	0,4	-0,1	100,6	0,1	0,2

1. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; Achats de véhicules.
2. Services à la personne ; Services financiers, assurances et services juridiques ; Loisirs et culture ; Hôtellerie, cafés et restauration ; Services liés à l'utilisation de véhicules personnels ; Éducation.
Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Les prix à la consommation augmentent de 0,4 % en juin 2016 à La Réunion. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des transports aériens de voyageurs et par celle des prix des produits pétroliers. Les prix des produits manufacturés et ceux de l'alimentation contribuent aussi à la hausse des prix.

En glissement annuel, les prix diminuent à La Réunion (-0,1 %) et augmentent de 0,2 % en France.

Les prix des services augmentent de 0,3 % en juin. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des tarifs aériens (+9,9 %). Les prix des services de transports augmentent ainsi de 8,8 %. Hors transports aériens, les prix des services diminuent de 0,1 %. Les prix des loyers et services rattachés, des services de santé et des services de communication sont stables. Les

prix des autres services diminuent de 0,3 %. En particulier, les prix des services d'hébergement et ceux des forfaits touristiques diminuent respectivement de 4,7 % et 8,8 %.

Sur un an, les prix des services augmentent de 1,6 % à La Réunion (+1,0 % en France).

Les prix de l'énergie augmentent en juin (+2,0 %), suite à la hausse des prix des produits pétroliers (+2,8 %) qui sont portés par les hausse du gazole (+3,3 %), du supercarburant (+2,4 %) et de la bouteille de gaz (+2,0 %). Les tarifs de l'électricité sont stables.

Sur un an, les prix des produits pétroliers sont en repli de 12,6 % à La Réunion et de 6,1 % en France.

Les prix des produits manufacturés augmentent modérément en juin (+0,2 %). Les prix de l'habillement et des chaussures baissent de 0,3 %. Les prix des produits de santé sont stables (+0,0 %).

Les prix des autres produits manufacturés augmentent de 0,3 %. En particulier, les prix des meubles et articles d'ameublement et ceux des équipements audio - visuels s'accroissent respectivement de 2,5 % et 4,4 %.

Sur un an, les prix des produits manufacturés baissent à La Réunion comme en France (-0,5 %). Les prix de l'alimentation augmentent modérément en juin (+0,2 %).

Les prix des produits frais sont en hausse de 1,7 %, tirés par les prix des légumes frais (+3,2 %). Hors produits frais, les prix des produits alimentaires sont stables (+0,0 %).

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 0,3 % à La Réunion (+0,6 % en France).

La Réunion

Le petit garçon qui voulait attraper le vent (3)

L'augmentation des tarifs des carburants et du gaz ont tiré les prix vers le haut à La Réunion. Sur les 12 derniers mois, l'alimentation hors produit frais et les loyers font partie des hausses les plus importantes, avec respectivement 0,5 et 1,1 %. Ce sont des postes de dépenses importants pour les familles les plus pauvres. Voici le communiqué de l'INSEE accompagnant la diffusion de ces dernières statistiques sur le coût de la vie.

-Et votre Paradis, où il est ?, s'inquiéta le petit garçon, en tournant la tête.

-Là où il doit être : au centre de la Terre.

-Pour nous, c'est là que se trouve l'Enfer, répondit Firmin, le feu éternel.

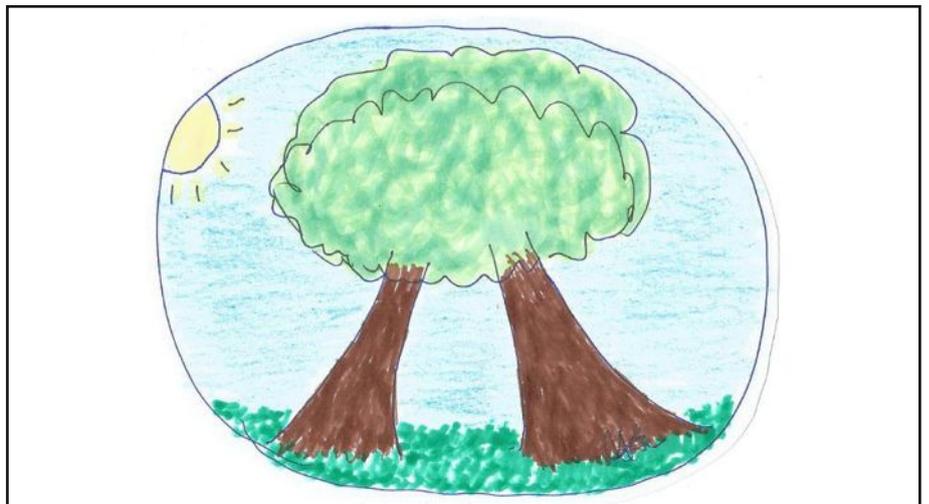
-Vous êtes très tête en l'air, vous les humains. Le Paradis, c'est aller au centre des choses, au centre de soi, c'est se retrouver au cœur du monde, aller vers son propre cœur, être en accord avec soi-même. Et quand son propre cœur coïncide avec le cœur du monde, c'est là que se trouve le Paradis.

-Mais le centre de la Terre, c'est la lave, le feu, et le feu, ça brûle !

-On ne peut pas davantage respirer dans l'espace ; plus on s'élève, plus il fait froid, on n'a aucune prise dans les airs, on bascule, on chute. Le feu, lui, symbolise l'unicité de la passion, qui nous vient du plus profond, non du dehors. Il faut nourrir le feu pour qu'il perdure. Comprends par là que le Paradis c'est ce qui est à l'intérieur de soi, ce qu'on nourrit, non à l'extérieur. À trop attendre des autres, on n'obtient rien de soi. Nous, les taupes, nous aspirons à aller au centre des choses. Et le centre des centres, c'est le cœur, non une étoile inaccessible. Nous avons une histoire pour exprimer cela, gravée dans la roche, au fond de la plus profonde des grottes, haut lieu de pèlerinage pour les taupes : il s'agit de la parabole de Tobie.

-Raconte !

-Voilà... Dans les temps anciens, une Taupe du nom de Tobie, ancêtre de toutes les taupes, s'était mise à la recherche de Dieu, elle croyait qu'il trônait en haut du ciel, elle sortait la tête tout le jour, scrutait le ciel vide. Elle creusait des tunnels dans les montagnes les plus altières pour aller au plus près de Lui. À force de guetter un signe là-haut, elle reçut dans les yeux de la fiente d'oiseau, et elle devint aveugle. (Depuis les



taupes sont presque toutes myopes.) C'est alors qu'ayant cherché Dieu partout dans les lointains, elle eut la révélation qu'elle l'avait enfin trouvé : Il était tout au fond de son cœur.

-Elle n'est pas idiote, ton histoire, remarqua Firmin, mais alors comment ils sont vos anges ?

-Normaux... Je veux dire des Taupes avec des pattes de feu, creusant au plus profond. » Et l'animal fit un signe vers son cœur. « Mais...! Ton cerf-volant !

-Oh-la-la, en discutant, je n'ai pas fait gaffe. »

À Champ Borne, il y avait deux grands manguiers qui se partageaient le ciel et mêlaient leurs branches. Le cerf-volant s'était accroché à l'un d'eux.

« Je ne comprends pas que tu puisses jouer à ça, fit la Taupe, le Vent est tellement capricieux, alors que la terre, c'est du solide, c'est stable... »

-On en reparle, fit le petit garçon qui courait déjà. Je vais le décrocher. » Et il rembobinait son fil comme s'il râlait un poisson.

Vous me direz il n'y a pas de taupe à La Réunion, et vous auriez raison. Il existe des rats-taupes en Afrique de l'Est qui intéressent les scienti-

fiques. Mais celle-ci n'était pas un Rat-Taupe, mais une taupe européenne. Comment était-elle venue ? Tout bonnement comme font les taupes. Plus curieuse que les autres (c'est une espèce introvertie et casanière), elle avait été attirée par le volcan et avait traversé les océans, en passant par en dessous.

Tandis que Firmin, de branche en branche, escaladait le manguier, glissait d'un arbre à l'autre, guidé par son fil comme Thésée celui d'Ariane, l'horizon se chargeait d'une inquiétante noirceur. Le chien-parapluie aboyait, au pied des arbres jumeaux. Au haut des deux manguiers, Firmin fut envahi par la vue qui s'ouvrait à lui. Le vent était vif. Il distingua une barre de nuages noirs qui montait de l'Est, poussé par la bourrasque. Il voulut se hâter pour rentrer, tenta de dégager le cerf-volant des branches qui le retenait, il n'y parvenait pas, quand une rafale le fit vaciller et glisser sur son engin, qui, libéré soudainement, s'appuya sur l'air.

(Suite au numéro de vendredi).

Jean-Baptiste Kiya

Oté

A Dinozor, Dinozor édmi !

Na inn-dé zour moin la gingn in kouryèl in bon kamarad, in bon l'obsèrvatèr la vi tou sinploman. Li la rapèl amoin in n'afèr bien intèrésan ; li la rapèl amoin lo zour mésyé Fillon la vni La Rényon épi mésyé Didier la fé vizit ali komine Tampon. Zot dé té pou anparl lo l'énèrzi ronouvlab é mésyé Didier la di, sa sé in n'afèr bann dinozor i anparl. Lé rigolo in ?

Solman oila, l'énèrzi ronouvlab la pa arète fé son shomin dopi kék z'ané. Dann l'almagn na plin santral pou lo van ! Dann l'amérik galman ! Bann shinoi épi bann z'indien i mète in bonpé moiynin la-dan. Mèm désèrtin péi la fine trap l'oto-sifizans énézétik ! Moin la fine anparl azot bann zil El-hiéro otonom pou son l'énèrji prop. Zot i koné la komine Sint-Sizane lé otonom kétyonn l'énèrzi prop.

Zordi mèm bann gran sosyété la fé z'ot bèr avèk bann z'énèrzi fosil, konm total, la désid invèsti dann l'énèrzi ronouvlab : kisoï lo l'énèrzi solèr, kisoï lo l'énèrzi éoliene é d'aprè son dirèktèr zénéral, sé in n'afèr d'avnir.

Mésyé Didier dann tousala ? Sé pa si li ansouvien ankor son kozman moin la mark an-o la. Si li ansouvien pa i fo souf sa dann son trou d'zorèy. I pé dir ali, par ébzanzp, Kazimir té in dinozor koulèr z'oranj, gran manzèr globi-bouya dovan l'avnir, é mi pans li té i doi rogard sa kan li lété marmaye. Zordi kisa i tonm pli Dinozor ? Sak lé dann l'énèrzi fosil sansa sak i profèr l'énèrzi prop ronouvlab ? Konm di lo kont : A Dinozor, Dinozor édmi !

Justin

« In zèf I dans pa èk in rosh ! » - In kozman po la rout

Sa sé in proverb l'afrik. Di pa moin sirtou ké li vo pa arien ! Di pa moin, ankor ké li nana arien a voir avèk la sazés ! Kass in pé z'ot koko la dsi é zot va oir sa sé in n'afèr valab toul bon. Bien sir zot lé riskab dir amoin in zèf i dans pa é in rosh non pli ? Mé kan i dans inn avèk l'ot-si i dans - k'inn lé dir é l'ot lé frazil, kosa k'lé kapab éspasé ? Sak lé dir i kass sak lé frazil.. Toudinkou, mi pans in n'afèr. Kosa ? Mi pans po d'fèr kont po d'tèr ! Ni pé dir sé la mèm shoz. Tank'a lo dansé sé solman pou fèr in pé lo malisyé é pèrmète demoun rant sa dsi z'ot disk dir ! Alé ! Ni rtrouv pli d'van !